

RAPPORT ANNUEL





RAPPORT ANNUEL **2020-2021**



MOT DU PRÉSIDENT

Nous sortons d'une année éprouvante au cours de laquelle nous nous sommes dépassés pour notre mission. Il a fallu mobiliser et soutenir le personnel pour traverser le contexte sanitaire. J'en profite pour saluer l'excellent travail de nos employés.

L'année 2020-2021 a été l'occasion de revoir l'ensemble de nos politiques, procédures et publications en préparation de l'évaluation de la conformité menée conjointement par le Service correctionnel du Canada et le ministère de la Sécurité publique. Ce processus qui se produit périodiquement a permis d'actualiser nos programmes et services et de démontrer l'innovation dont nous sommes capables. La dernière année a d'ailleurs été l'occasion de mettre sur pieds de nouveaux programmes dédiés à notre clientèle. Ces programmes, basés sur le partage du vécu commun, créent, pour les participants, un espace d'apprentissage qui rejoint notre mission de réinsertion sociale. Nous poursuivrons sur cette lancée afin de pallier les changements dans les orientations de nos services utilisateurs. Nous comptons d'ailleurs élargir notre expertise à d'autres clientèles pour lesquelles nos services pourraient être d'un support appréciable, particulièrement dans le contexte actuel.

Après plus de trente-cinq ans d'engagement au profit de la réinsertion sociale, je quitterai mes fonctions de président. J'en retiens une expérience enrichissante. Nul doute que la relève au sein du conseil d'administration saura poursuivre l'œuvre pour laquelle nous nous sommes toutes et tous tant investis. Je souhaite bonne chance à La Maison Painchaud pour la suite et mes meilleurs vœux de succès tant mérité. J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à la direction générale pour sa collaboration et sa grande disponibilité au cours des douze dernières années.

Marc Tremblay

Président

MOT DE LA **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Une équipe tricotée serrée

D'entrée de jeu, je tiens à remercier chacun des membres du personnel de La Maison Painchaud et à saluer leur mobilisation sans relâche au cours de cette dernière année particulièrement exigeante. C'est grâce à leurs efforts concertés, en dépit du confinement exigé par la pandémie et de toutes ses entraves, que les services de réhabilitation ont pu être dispensés sans interruption.

Dans cet univers où nos résidents en réinsertion sociale sont captifs et où nos services sont qualifiés d'essentiels, il est devenu impératif, dès le début de la pandémie de la COVID-19, que tous les aspects de l'organisation des services soient revisités. Dès l'annonce de l'état d'urgence, avant même que les mesures sanitaires applicables soient communiquées, nous avons élaboré un plan de pandémie qualifié d'exemplaire dans notre réseau.

Des chambres partagées, aux rassemblements dans le cadre d'activités de formation et de socialisation, aux sorties visant à enclencher le processus de réinsertion sociale, tout fut l'objet d'une réflexion. De la synergie de groupe, un plan de contingence a émergé.

Dans ce contexte où nos partenaires étaient également en période d'ajustements, la référence des personnes incarcérées vers les ressources communautaires a diminué de manière importante. Aussi, les programmes préparatoires à la remise en liberté que nous offrons en milieu carcéral ont été annulés.

Quoique ces mesures visaient à éviter la propagation de la COVID-19, par le confinement à l'intérieur des murs de la clientèle judiciarisée, elles ont eu pour effet de diminuer dans la même proportion nos sources de revenus.

Les fins de contrats et les départs volontaires des membres de l'équipe ont permis, par attrition, d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été inévitables pour équilibrer le budget.

La crise sanitaire n'est pas terminée mais nous espérons tous qu'elle tire à sa fin. Bien qu'elle ait toujours des répercussions sur nos opérations et notre clientèle, celles-ci paraissent s'essouffler. Les années à venir nous semblent prometteuses pour la réalisation de nos objectifs et de notre mission auprès de la population dont les besoins sont de plus en plus grands. Mon équipe et moi sommes prêts à relever ce défi.

Christine Lamarche

CRHA

LE CONSEIL **D'ADMINISTRATION**

Des membres engagés!

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration dont les membres se réunissent au moins six fois par année. Leur rôle est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Le conseil est composé de sept personnes vivement engagées dans leur collectivité, préoccupées par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, elles contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2020-2021

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Michel Laferrière

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Marianne Eppler Hélène Turcotte Annie-Claude Lachance Un poste vacant

HISTORIQUE

1946	Mise sur pied du Service de réadaptation sociale du Québec par des citoyens du Québec
1967	Le 8 décembre 1967, La Maison Painchaud ouvre ses portes au 1, rue Simard, Québec
1979	La Maison Painchaud devient membre de l'Association des services de réhabilitation du Québec (ASRSQ)
1980	Déménagement au 1415 avenue Saint-Pascal Québec
1986	Nomination de Marc Tremblay à la présidence de la Maison Painchaud
1993	Mise sur pied du programme Départ-Vi(e)
1997	30e anniversaire de La Maison Painchaud. Mise sur pied du programme Prisme. Octroi par le SCC du mandat de surveillance directe
2007	40e anniversaire de La Maison Painchaud. Mise sur pied du programme Cyprès
2013	Mise sur pied des programmes Dilemme, Prémices et Emprise
2015	Nouveau logo et nouvelle image corporative
2017	50e anniversaire de La Maison Painchaud
2018	Acquisition d'un nouvel immeuble situé au 1045, chemin Sainte- Foy. 29 juin 2018, ouverture de notre point de service pour le suivi de contrevenants en communauté. Mise sur pied du programme Nouveau Départ
2019	Mise sur pied du microprogramme S'aimer sur l'estime de soi
2020	Mise sur pied du Groupe d'accompagnement et de réintégration sociale (G.A.R.S.) et du Groupe d'aide aux proches de la personne judiciarisée (G.A.P.)

DEPUIS 1967

HISTORIQUE DE LA GOUVERNANCE

SIX (6) PRÉSIDENCES SE SONT SUCCÉDÉ:

Juge Thomas Tremblay

Président honoraire, membre fondateur de la Maison Painchaud (1967-1971) / 4ans

Juge Gérard Lemay Membre fondateur de La Maison Painchaud (1972-1973) / 1 an

Juge George Chassé (1974-1978) / 4 ans

Patrice Boudreault (1979-1981) / 2 ans

Paul Ducasse (1981 -1986) / 5 ans

Marc Tremblay (Depuis 1986) / 35 ans

DIX (10) DIRECTIONS GÉNÉRALES SE SONT SUCCÉDÉ:

Frère Étienne Després (1967-1971) / 4 ans

Frère David Lachance Aviseur moral (1967-1970) / 4 ans

Révérend Père Raoul Cyr Directeur adjoint, 1970 / 1 an

Frère Gilbert Morin (1972 -1975) / 3 ans

Jean-Marc Desrochers 1975 / 1 an

Jacques Robichaud (1975 -1977) / 2 ans

Michel Cantin (1977 à 1990) / 3 ans

Carmen Pearson (1989 à 2009) / 20 ans

Jocelyne-Élise Ouellet par intérim (2011 à 2013) / 1 an

Christine Lamarche (Depuis 2009) / 11 ans

NOTRE ÉQUIPE CLINIQUE A COMPTÉ DE 16 À 25 EMPLOYÉS (selon nos taux d'occupation) :

 2010-2011: 16 employés
 2014-2015: 19 employés
 2018-2019: 21 employés

 2011-2012: 16 employés
 2015-2016: 20 employés
 2019-2020: 22 employés

 2012-2013: 18 employés
 2016-2017: 25 employés
 2020-2021: 22 employés

2013-2014: 17 employés **2017-2018**: 20 employés



FAITS SAILLANTS

Renouvellement de nos contrats avec le SCC et le MSP

> Plus de 20 formations offertes à nos intervenants cliniques, personnel du service alimentaire et gestionnaires

Réaménagement de la salle multi

> Mise sur pied du groupe d'accompagnement et de réintégration sociale G.A.R.S. et du groupe de soutien aux proches de la personne judiciarisée G.A.P.

43 rencontres Agiles (comité de gestion) en 2020-2021, 4 séances régulières du conseil d'administration Maintien d'un budget équilibré malgré les faibles taux d'occupation occasionnés par la COVID

Amélioration continue de nos infrastructures et de nos installations

> Obtention d'une subvention d'Emploi et développement social Canada pour l'embauche d'étudiants d'été

Participation aux rencontres de l'Association des services en réhabilitation sociale du Québec et au Salon virtuel des ressources au Centre fédéral de formation (CFF) et à l'établissement Sainte-Annedes- Plaines (SADP)

Gestion d'une crise sanitaire et maintien de nos services malgré la crise sanitaire considérant que nos services sont essentiels. Proactivité dans l'élaboration d'un plan de pandémie cité en exemple. Aucun cas de COVID enregistré. Versement d'un boni COVID aux membres du personnel Revue de la structure organisationnelle et ajout d'un poste de direction clinique

ORIGINE, MISSION, PHILOSOPHIE, SERVICES & VALEURS ORGANISATIONNELLES

NOTRE ORIGINE

La Maison Painchaud est l'une des pionnières de la réinsertion sociale au Québec. Elle a vu le jour le 8 décembre 1967 grâce à l'apport de la Société Saint- Vincent-de-Paul. Le nom Painchaud est celui du fondateur de cette société à Québec, le docteur Joseph Painchaud.

NOS VALEURS

L'humain au cœur de nos préoccupations

- C Considération et respect à l'égard des autres
- Ouverture
- **R** Responsabilisation
- **E** Engagement

Core, de l'anglais, qui signifie coeur

NOTRE MISSION

La mission de La Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes, tout en assurant la protection de la société. C'est avec passion et espoir en la réinsertion sociale et au potentiel de chacun que nous abordons notre mission.

NOS SERVICES

La Maison Painchaud offre des services d'hébergement, de surveillance, de suivi clinique et d'accompagnement aux contrevenants sous juridiction provinciale et fédérale.

NOTRE PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

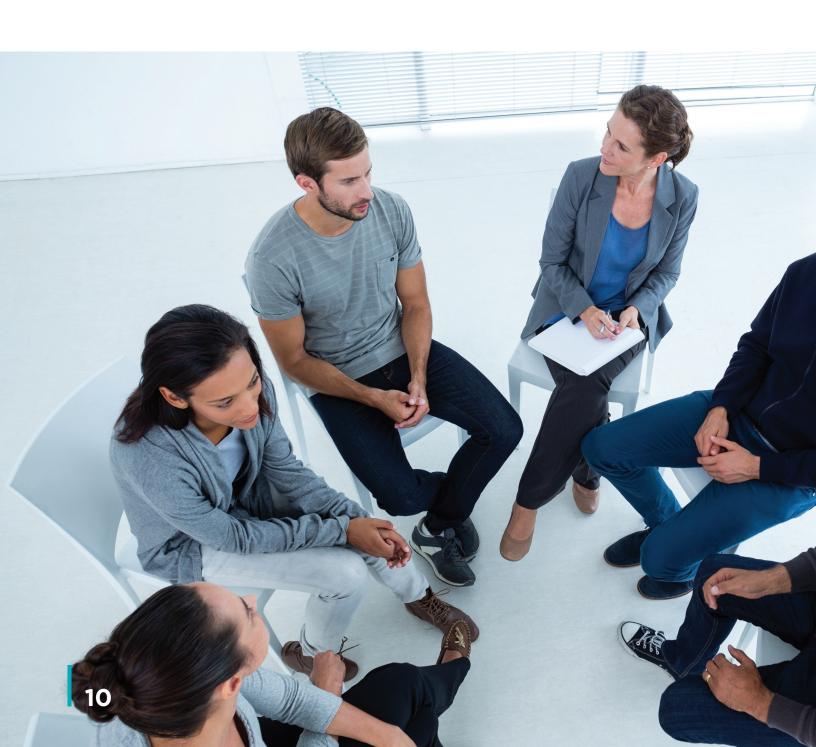
L'intervention est personnalisée et vise la pris en charge responsable de l'individu dans la communauté ainsi que l'acquisition de meilleures habiletés relationnelles et sociales. Un programme thérapeutique, la recherche d'emploi, le retour aux études, les loisirs, le bénévolat sont autant de moyens préconisés pour favoriser la réinsertion sociale.

IDENTITÉ VISUELLE



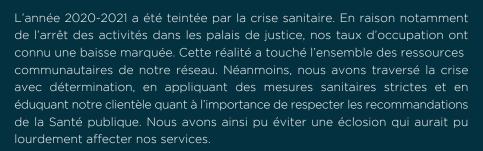
LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- → L'humain, qui est au coeur de nos préoccupations et de nos interventions.
- → Le symbole de l'infini, qui signifie l'espoir.
- → Le coeur, puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale si l'on veut intervenir efficacement auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés.
- → Le M et le P de « Maison Painchaud », qui sont subtilement intégrés au logo.
- → L'armure (les mécanismes de défense) que notre clientèle porte lorsque nous l'accueillons, et que nous assouplissons par nos interventions.



PORTRAIT DE L'ANNÉE





La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, avec la Commission québécoise des libérations conditionnelles ainsi qu'avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

En 2020-2021, bien que nos taux d'occupation ne soient pas le reflet de nos ententes contractuelles, nous avons su, somme toute, tirer notre épingle du jeu. Nos contrats 2021-2022 demeurent inchangés.

Depuis plus de 50 ans, La Maison Painchaud a développé une expertise indéniable dans son champ d'intervention.



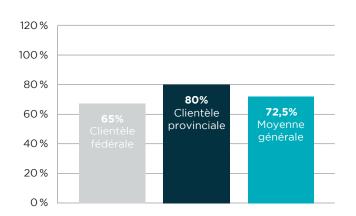
L'HÉBERGEMENT

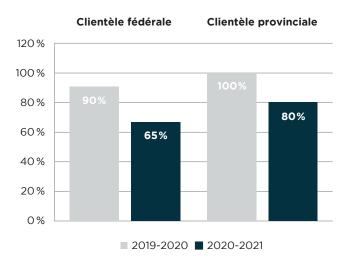
TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2020-2021

En 2020-2021, le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 72,5%, soit 65% au fédéral, et 80% au provincial. Notre ressource a bel et bien une place de choix dans le réseau des centres résidentiels communautaires. Notre solide réputation, nos programmes thérapeutiques spécialisés, l'emplacement géographique de nos installations, l'agilité de notre équipe de gestion et l'expertise de notre personnel d'intervention clinique nous permettent de maintenir des résultats enviables.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE 2020-2021

TAUX D'OCCUPATION DE 2020-2021 : HÉBERGEMENT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET COMPARAISON AVEC 2019-2020





Moyenne d'âge des résidents	2020-2021	2019-2020	
→ Contrevenants fédéraux	44 ans	46 ans	
→ Contrevenants provinciaux	44 ans	37 ans	
→ Moyenne d'âge générale	44 ans	41 ans	

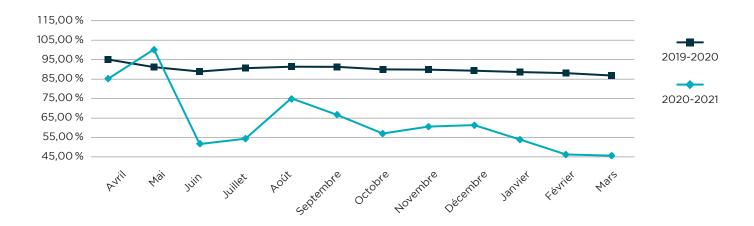
Les données entourant l'âge moyen de la clientèle fédérale et provinciale demeurent stables.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2020-2021 ET COMPARAISON AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Notre taux d'occupation moyen qui s'élevait à 90 % en 2019-2020 a été de 65% en 2020-2021. Notre contrat fédéral est demeuré à 25 places. Depuis quelques années, la clientèle fédérale présente des besoins particulièrement élevés et elle requiert un encadrement soutenu. C'est pourquoi nous nous employons à développer de nouveaux outils afin de bien répondre à ses besoins.

Notre taux d'occupation mensuel 2020-2021 a été à l'image des mesures sanitaires imposées et très variables oscillant de 47,87% en mars à 100% en mai 2020. La planification des admissions en vue d'un séjour a été ardue. Nous avons effectué un nombre important d'évaluations en vue d'une admission de la clientèle fédérale mais ces évaluations n'ont pas, pour un grand nombre, résulté en une admission.

COMPARAISON TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL





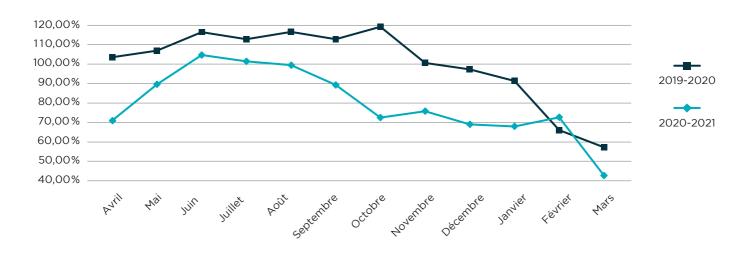
ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE EN 2020-2021 ET COMPARAISON AVEC 2019-2020

En 2020-2021, notre taux d'occupation a connu des écarts importants tout en étant plus stable qu'au fédéral. Nos taux ont varié de 44,21% en mars 2021, un taux historiquement faible, à 104,04 % en juin 2020. La moyenne de notre taux d'occupation provincial est de 79,88% en 2020-2021 comparativement à 99,58% en 2019-2020.

En raison de notre expertise en matière de délinquance sexuelle et de la recrudescence des délits de cette nature, le CRC La Maison Painchaud demeure une référence de choix pour les établissements de détention provinciaux. Depuis 1997, La Maison Painchaud offre des services spécialisés aux hommes reconnus coupables de crimes de nature sexuelle. Nos programmes spécialisés sont fréquemment imposés en condition de remise en liberté par les commissaires de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Notre entente contractuelle avec le ministère de la Sécurité publique prévoit 15,25 places.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2020-2021 ET COMPARAISON AVEC 2019-2020

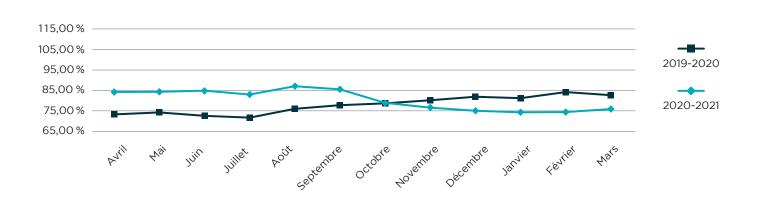


Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne, lorsque la situation géographique le permettait, soit sur dossier, lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec. Lors du processus d'admission, chaque cas a été évalué selon une liste de critères dont les plus importants sont les suivants :

- MOTIVATION ET SÉRIEUX DE LA DÉMARCHE DE RÉHABILITATION;
- REMISE EN QUESTION SINCÈRE;
- NIVEAU DE RISQUE ACCEPTABLE POUR LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION (élément qui demeure au coeur de nos préoccupations).



ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT ÀLA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2020-2021 ET COMPARAISON AVEC 2019-2020



L'évolution mensuelle du taux d'occupation au suivi en milieu ouvert est demeurée stable bien que sous la barre des 90%. En effet, les taux ont varié de de 75,08% en janvier 2021 et à 84,39% en août 2020. En raison de la pandémie, le suivi de la clientèle suivi en communauté a été réalisé en présentiel et par téléphone, en alternance. Nous avons pu constater auprès de cette clientèle les impacts de la pandémie et la fragilisation de la santé mentale de celle-ci.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2020-2021

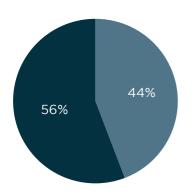
Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux peuvent être admis :

- SEMI-LIBERTÉ RÉGULIÈRE;
- SEMI-LIBERTÉ DE TYPE PROJET COMMUNAUTAIRE;
- LIBÉRATION CONDITIONNELLE TOTALE;
- LIBÉRATION D'OFFICE AVEC ASSIGNATION À RÉSIDENCE;
- ORDONNANCE DE SURVEILLANCE DE LONGUE DURÉE.

La vaste majorité de notre clientèle bénéficie, au moment de son admission, d'une semi-liberté régulière (64%). Suivent les clients en libération d'office avec assignation à résidence (12%) puis les résidents en semi-liberté de type projet communautaire (9%), ceux en libération conditionnelle totale (6%) suivis des résidents en libération d'office (3%). Les clients en semi-liberté de type projet communautaire et ceux en assignation à résidence nécessitent beaucoup plus d'encadrement que ceux en semi-liberté régulière ou en libération conditionnelle totale. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion des statuts nécessitant un encadrement étroit. En 2020-2021 nous n'avons eu aucun libéré bénéficiant d'une ordonnance de surveillance de longue durée.

En 2020-2021, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 162 jours, comparativement à 190 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours est donc légèrement inférieure aux années antérieures.

En fin de séjour, le statut de semi-liberté régulière demeure le plus élevé (31%) suivi de la libération conditionnelle totale (18%) et de la libération d'office (18%), vient ensuite le dépannage (15%), suivi de la libération d'office assignation à résidence (12%) et de la semi-liberté de type projet communautaire (6%). Ces résultats démontrent que le risque diminue dans le cadre du séjour transitoire et, par conséquent, que l'individu bénéficie d'un élargissement accru en raison de l'assouplissement du cadre légal.

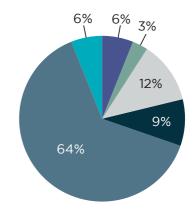


DEMANDE D'ÉVALUATION CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Des 129 demandes d'évaluation en vue d'une admission, 44% ont été acceptées et 56% ont été refusées. La Maison Painchaud demeure rigoureuse quant à la clientèle qu'elle accepte d'encadrer.

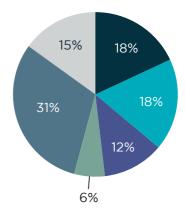
- Demandes acceptées
- Demandes refusées

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



- Semi-liberté régulière
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Semi-liberté projet communautaire
- Libération conditionnelle totale
- Libération d'office
- Dépannage

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE AU MOMENT DE QUITTER LE CRC



- Semi-liberté régulière
- Libération conditionnelle totale
- Libération d'office
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Semi-liberté projet communautaire
- Dépannage



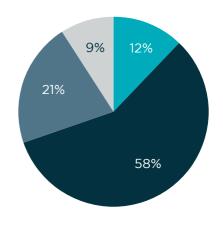
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2021, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

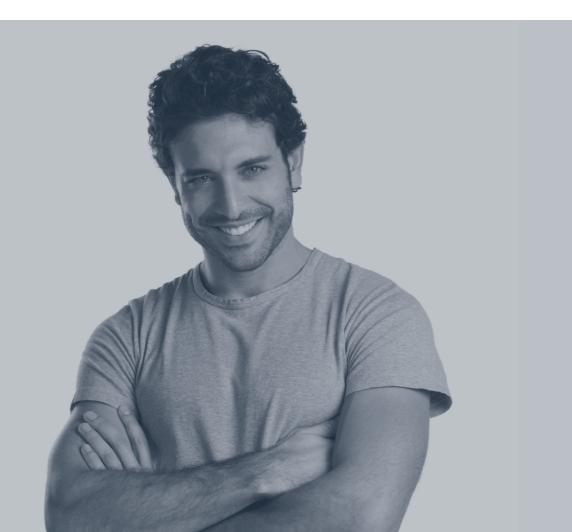
- 58% ONT COMPLÉTÉ LEUR SÉJOUR TRANSITOIRE;
- 21% ONT ÉTÉ SUSPENDUS:
- 12% SONT ARRIVÉS À L'EXPIRATION DE LEUR PEINE;
- 9% ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS.

Ces résultats démontrent clairement qu'une vaste majorité d'individus complètent leur séjour transitoire ou parviennent à l'expiration de leur peine. Les suspensions sont le résultat d'une augmentation du risque évalué par l'équipe de gestion de cas composée de membres du CRC et du SCC. Des transferts ont également lieu occasionnellement soit à la demande du résident ou à la suite d'une évaluation de l'équipe de gestion qui arrivent à la conclusion qu'une autre ressource est nécessaire afin de gérer le risque en communauté (ressource spécialisée en toxicomanie ou offrant un cadre plus restrictif comme les centres correctionnels communautaires (gérés par le Service correctionnel du Canada). Au cours de l'année 2020-2021, aucun résident sous juridiction fédéral n'a quitté en douce.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



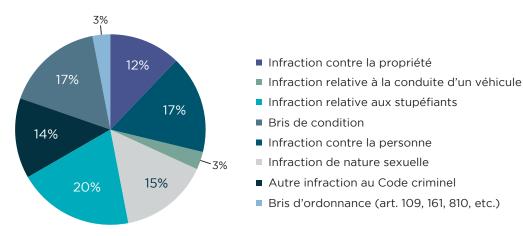
- Expiration de la peine
- Séjour complété
- Suspension
- Transfert



NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent 44% des délits commis par la clientèle fédérale. 56% des autres infractions sont relatives aux stupéfiants, au Code criminel, liées à la conduite d'un véhicule et au bris d'une condition spéciale imposée par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

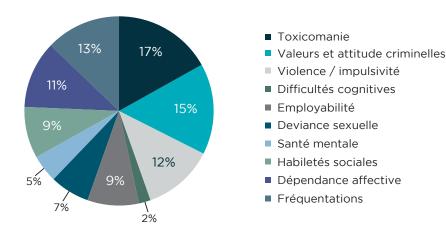
NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Les problématiques les plus fréquentes chez les contrevenants fédéraux sont la toxicomanie, les valeurs et attitudes criminelles, les fréquentations, la violence et l'impulsivité, la dépendance affective, les habiletés sociales, l'employabilité, la déviance sexuelle, la santé mentale et les difficultés cognitives.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2020-2021

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- PERMISSION DE SORTIR AUX FINS DE RÉINSERTION SOCIALE;
- PERMISSION DE SORTIR PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE:
- LIBÉRATION CONDITIONNELLE:
- SURSIS;

En 2020-2021, 54% des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 29% bénéficiaient d'une permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en permission de sortir avec 17%. L'octroi d'une permission de sortir aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention, et non de la Commission québécoise des libérations conditionnelles. Nous n'avons pas eu de client en sursis ou en probation ou en dépannage au cours de l'année 2020-2021.

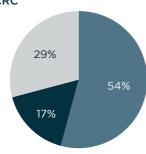
En 2020-2021, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 166 jours, alors qu'elle était de 161 jours en 2019-2020. Il y a donc eu une légère augmentation de la durée moyenne des séjours transitoires en 2019-2020.

Le graphique ci-contre permet de constater qu'en fin de séjour 79% de la clientèle provinciale bénéficient d'une libération conditionnelle, que 17% sont en permission de sortir, que 4% sont en permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle. Aucun résident ne bénéficiait d'un sursis ou d'une probation au moment de quitter notre ressource.

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE PROVINCIALE

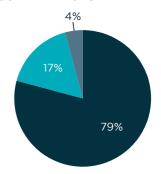
Des 82 demandes d'évaluation reçues en vue d'une admission, 65% ont été acceptées, 33% ont été refusées et 2% ont été annulées. Nous avons connu une hausse du taux de référence en 2020-2021 et ce bien que notre taux d'occupation ait connu une baisse. Plusieurs délinquants acceptés pour un séjour à La Maison Painchaud se sont vu refuser une mise en liberté ou n'ont pas été assujettis à une condition d'hébergement dans le cadre de leur remise en liberté.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE SON ARRIVÉE AU CRC



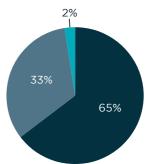
- Libération conditionnelle
- Permission de sortir
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE AU MOMENT DE QUITTER LE CRC



- Libération conditionnelle
- Permission de sortir
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle

DEMANDES D'ÉVALUATION -CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Demandes acceptées
- Demandes refusées
- Demandes annulées

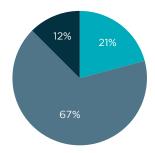
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2020-2021 :

- 67% ONT COMPLÉTÉ LEUR SÉJOUR;
- 21% SONT ARRIVÉS À L'EXPIRATION DE LEUR PEINE;
- 12% ONT ÉTÉ SUSPENDUS;

Le graphique ci-contre permet de constater que 88% des résidents provinciaux avaient complété leur séjour transitoire ou étaient arrivés à l'expiration de leur peine au 31 mars 2021. Par ailleurs, 12% des clients ont été suspendus, comparativement à 18% en 2019- 2020. De façon générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation. Enfin, aucun résident n'a quitté volontairement ou n'a quitté illégalement notre établissement en 2020-2021.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Expiration de la peine
- Séjour complété
- Suspension

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Infraction contre la propriété
- Infraction relative à la conduite d'un véhicule
- Infraction relative aux stupéfiants
- Infraction contre la personne
- Infraction de nature sexuelle
- Autre infraction au Code criminel

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent 62% des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté. Les autres infractions telles que celles relatives aux stupéfiants, au non-respect du code criminel et liées à la conduite d'un véhicule constituent 38% des infractions commises.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Toxicomanie
- Employabilité
- Dépendance affective
- Valeurs et attitude criminelles
- Déviance sexuelle
- Fréquentations
- Violence / impulsivité
- Santé mentale
- Difficultés cognitives
- Habiletés sociales

Les problématiques les plus fréquentes chez les contrevenants provinciaux demeurent la toxicomanie, la violence et l'impulsivité, les valeurs et attitudes criminelles, les fréquentations, l'employabilité, la déviance sexuelle, la santé mentale, les habiletés sociales. la dépendance

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

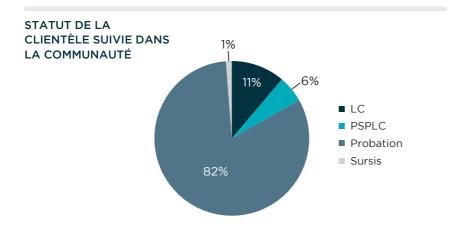
La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection du public tout en amenant la personne judiciarisée à adopter un comportement conforme aux lois afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière. Au cours de l'année 2020-2021, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance dans la communauté de 265 contrevenants. Notre taux d'occupation pour ce service a atteint une moyenne de 80% dans l'ensemble de l'année, oscillant entre 75,08% en janvier 2021 et 84,39% en août 2020. Ce résultat permet de constater une tendance à la baisse de la clientèle provinciale suivie en communauté.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous quatre statuts distincts :

- LA PERMISSION DE SORTIE PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE:
- LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE;
- L'ORDONNANCE DE PROBATION;
- L'ORDONNANCE D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert avec 82% de la clientèle. La libération conditionnelle (11%), la permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle (6%) et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis (1%) sont des mesures beaucoup plus restrictives.



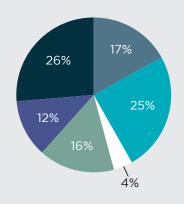
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

MOTIF DE FIN DE SUIVI DE LA CLIENTÈLE SMO



Le graphique ci-dessous permet d'apprécier que 77% des clients suivis en milieu ouvert terminent leur suivi en raison de la fin de leur surveillance, 12% voient leur mesure mise en latence, 8% de la clientèle est transférée de région, 3% connaissent un transfert au suivi technique et aucun d'entre eux n'a subi une révocation.

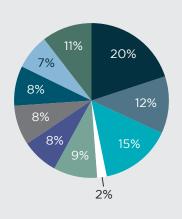
NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



- Infraction contre la propriété
- Infraction contre la personne
- Infraction de nature sexuelle
- Infraction relative à la conduite d'un véhicule
- Infraction relative aux stupéfiants
- Autres infractions au Code criminel

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent 58% des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté. Les autres infractions au Code criminel, telles que le non-respect des conditions de probation, les infractions relatives aux stupéfiants et liées à la conduite d'un véhicule, constituent 42% des infractions commises.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



- Toxicomanie
- Difficultés cognitives
- Santé mentale
- Fréquentations
- Valeurs et attitude criminelles
- Employabilité
- Habiletés sociales
- Violence / impulsivité
- Déviance sexuelle
- Dépendance affective

Les problématiques les plus fréquentes chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie, la violence / impulsivité, les valeurs et attitudes criminelles, les fréquentations, l'employabilité, la déviance sexuelle, la santé mentale, les habiletés sociales, la dépendance affective et les difficultés cognitives.

LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

Dans le but de soutenir sa clientèle et de l'outiller afin qu'elle chemine positivement, La Maison Painchaud a développé plusieurs programmes d'intervention spécialisés. Ces programmes touchent les principaux facteurs criminogènes présents chez la clientèle contrevenante.

En 2020-2021, La Maison Painchaud a poursuivi le processus de révision de ses programmes basés sur les données probantes et la recherche scientifique. Elle a également mis en place un processus d'évaluation qui a été appliqué au programme Prisme et qui le sera à l'ensemble des programmes. En 2020-2021, les programmes Cyprès, Départ-VI, Dilemme, Emprise, Prisme et S'aimer, ont été offerts en communauté par nos intervenantes. Le microprogramme S'aimer, portant sur l'estime de soi, a également été offert. En raison du contexte sanitaire, les programmes Nouveau Départ et Prémices dispensés à l'Établissement de détention de Québec n'ont pu être offerts, les visiteurs n'étant pas admis. Un nouveau groupe d'accueil et de réintégration sociale (G.A.R.S.) a vu le jour au printemps 2020. Il s'agit d'un groupe de soutien obligatoire pour tous les nouveaux résidents. Il vise à soutenir ceux-ci dans la vie communautaire au CRC. Il est basé sur le vécu partagé. Il remplace le programme Compas. Un groupe d'aide aux proches de la personne judiciarisée (G.A.P.) a aussi vu le jour. Il est offert en virtuel. Le bilan pour chacun de ces programmes est présenté ci-dessous (sauf pour G.A.R.S et G.A.P.).

DISTRIBUTION DES INSCRIPTIONS PAR PROGRAMME 5% 15% 6% 35% Cyprès Départ-VI Prisme

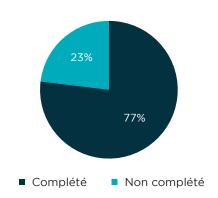
S'aimer

Dilemme

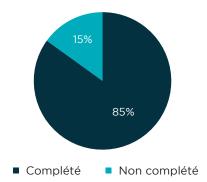
Des 88 inscriptions reçues, 35% visaient le programme Emprise, 24% le programme Prisme, 15% le programme Départ-Vi(e), 15% le programme Cyprès, 6% le programme Dilemme, suivi du programme S'aimer avec 5%.



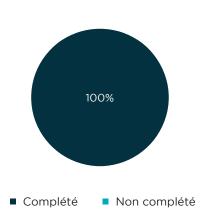
CYPRÈS -TAUX D'ACHÈVEMENT



DÉPART-VI -TAUX D'ACHÈVEMENT



DILEMME -TAUX D'ACHÈVEMENT



LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation de substances intoxicantes par l'acquisition d'outils permettant à la personne d'avoir un meilleur contrôle sur ses comportements. En freinant ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures.

En 2020-2021, le programme Cyprès a été offert à trois reprises, et 13 personnes y ont participé, soit une moyenne de cinq participants par cohorte. Parmi les participants, 77% ont complété le programme alors que 23% ne l'ont pas complété. Il semble que le fait d'offrir de plus petits groupes ait un impact favorable sur l'achèvement de ce programme.

LE PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Le programme vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Son principal objectif est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents, et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est offert à raison de quatre après-midis par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne quatre participants par groupe.

En 2020-2021, le programme Départ-VI a été offert à trois reprises, et 13 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 85% ont complété le programme et 15% ne l'ont pas complété.

LE PROGRAMME DILEMME

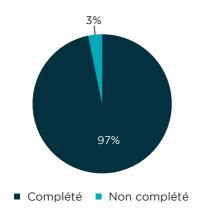
Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes souvent observables au regard des valeurs et des attitudes des contrevenants. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de neuf semaines, il est offert à raison d'une rencontre de trois heures par semaine, pour un total de 27 heures.

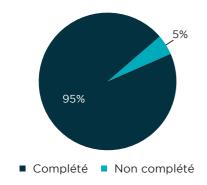
En 2020-2021, le programme Dilemme a été offert à deux reprises et 5 personnes y ont participé. Il y a donc eu en moyenne trois participants par groupe.

Dilemme traite des attitudes et des valeurs criminelles. Il s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés à fonctionner en groupe et à respecter les limites. Néanmoins, 100% des participants ont complété le programme. La petite taille des groupes semble avoir eu un impact positif sur le taux d'achèvement.

EMPRISE -TAUX D'ACHÈVEMENT



PRISME - TAUX D'ACHÈVEMENT



S'AIMER - TAUX D'ACHÈVEMENT



LE PROGRAMME EMPRISE

En 2013, La Maison Painchaud a développé le programme Emprise en vue de l'offrir aux personnes qui vivent une problématique de dépendance affective.

Aussi présente chez les hommes que chez les femmes, la dépendance affective varie d'un individu à l'autre dans ses manifestations. La personne qui est aux prises avec de la dépendance sur le plan affectif peut avoir l'impression de se sentir incomplète. Elle peut tenter désespérément de combler ce vide intérieur par son rapport à l'autre (situation de dépendance et de codépendance). La personne peut aussi être obsédée par le besoin de tout contrôler en raison du profond sentiment d'insécurité qui l'habite. En contrepartie, elle peut se montrer rigide face à la vie et avoir de la difficulté à s'adapter aux changements.

En 2020-2021, le programme Emprise a été offert à six reprises, et 31 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 97% ont complété la formation, alors que 3% ne l'ont pas terminée. Il s'agit du programme ayant accueilli le plus grand nombre de participants. La demande est particulièrement forte et nous envisageons d'offrir des cohortes supplémentaires à court ou à moyen terme.

LE PROGRAMME PRISME

Le programme Prisme est d'une durée de 15 semaines et se tient à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne face à leurs comportements sexuels déviants. Il a vu le jour en 1997.

Ce programme a été offert à deux reprises cette année, à un total de 21 participants au total, soit une moyenne de onze personnes par groupe. Représentant une hausse importante du taux de participation. Parmi les participants, 95% ont complété la formation, alors que 5% ne l'ont pas terminée. En raison de la pandémie, le programme a été offert moins souvent, mais les groupes étaient plus nombreux.

LE PROGRAMME S'AIMER

Le programme S'aimer est d'une durée de 5 semaines et se tient à raison d'une séance de 2 heures par semaine. Il favorise le développement de l'estime de soi en mettant l'accent sur la connaissance de soi et l'affirmation de soi. Il contribue à une meilleure connaissance de ses forces et ses limites tout en nourrissant une réflexion sur ce qui influence positivement et négativement son estime de soi. Il s'adresse à des hommes qui souhaitent acquérir des connaissances théoriques sur l'estime de soi afin de favoriser le développement de leur propre estime. À partir de diverses activités, d'échange entre les membres et d'exposés, le programme a comme objectif que les participants acquièrent une meilleure connaissance d'eux-mêmes.

En raison de la pandémie, nous avons offert une seule cohorte, à un groupe de 5 participants. Parmi les participants, tous ont complété la formation.

GROUPE D'ACCUEIL ET DE RÉINTÉGRATION SOCIALE (G.A.R.S.)

Le groupe d'accueil et de réintégration sociale (GARS) est un groupe de soutien visant à faciliter l'intégration du nouveau résident à la vie communautaire de La Maison Painchaud. Il est obligatoire pour tous les nouveaux résidents et ceux-ci peuvent y revenir à n'importe quel moment s'ils en ressentent le besoin. Basé sur le vécu psychoéducatif partagé, le groupe GARS se veut un lieu d'échange et de soutien entre ses membres. Il vise une meilleure compréhension du fonctionnement communautaire et il a pour objectif d'accroître leur sentiment d'appartenance envers la ressource et la société. Il facilite l'exploration du registre émotif et la conscientisation de sa dynamique interpersonnelle. Régulièrement, des activités sont organisées afin de permettre aux membres d'augmenter leurs capacités adaptatives et leurs compétences relationnelles dans un contexte expérientiel prosocial.

Durée: En continue

Fréquence : 1 rencontre de 2 heures par semaine; 1 activité mensuelle



GROUPE D'AIDE AUX PROCHES DES PERSONNES JUDICIARISÉES (GAP) - GROUPE VIRTUEL

Le groupe de soutien pour les proches de la personne judiciarisée (GAP) est un groupe ouvert pour toute personne ayant, dans son entourage, une personne judiciarisée. Il offre du soutien émotionnel et social aux membres partageant une expérience commune. Il vise l'acquisition de connaissances en matière de judiciarisation et, par le partage d'expériences, il permet de briser l'isolement et de répondre au besoin d'être compris et rassuré. Le groupe GAP a été mis sur pied afin de soutenir les victimes collatérales de la criminalité. Diverses thématiques sont abordées chaque semaine et il est animé par un intervenant externe.

Durée: En continue

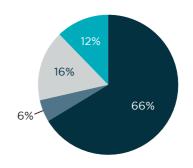
Fréquence : 1 séance de 90 minutes par semaine

PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 66% provenaient de La Maison Painchaud
- 16% étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud
- 12% avaient une autre provenance (par exemple: la DSPC, un procureur, une autre ressource)
- 6% étaient suivis dans la communauté

PROVENANCE DES PARTICIPANTS POUR TOUS LES PROGRAMMES



- Provenance (tous les programmes)
- Suivis dans la communauté
- Probation/EDQ
- Hébergement CRC Painchaud
- Clients fédéraux
- Autres

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation
- La faible capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe
- La consommation d'intoxicants
- Le manque d'assiduité
- Le non-respect de conditions qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération
- Le manque de reconnaissance de sa problématique par la personne



UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉES

Dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, la pratique de saines activités de loisirs contribuant à un mode de vie équilibré est d'autant plus importante. Fidèle à ses convictions, La Maison Painchaud a fait preuve de créativité afin d'offrir en 2020-2021, une gamme d'activités diversifiées. Ces activités ont été évaluées et la satisfaction des résidents qui y ont participé a été mesurée. Ce processus d'évaluation vise à bien répondre aux différents besoins de notre clientèle. Certaines activités sont obligatoires, mais la plupart sont offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques et les bénévoles de La Maison Painchaud, ont établi un calendrier mensuel d'activités, dont les suivantes :

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le visionnement de la conférence « MOI INC » visant l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'importance d'investir dans notre propre entreprise, soit le « moi incorporé ». Il permettait également de prendre conscience de notre valeur et de notre pouvoir tant sur le plan personnel que professionnel.

La série Justice a également fait l'objet d'une projection à La Maison Painchaud. Elle visait à démontrer l'importance de la réinsertion sociale, d'une période de transition après l'incarcération. Les résidents ont pu s'identifier aux témoignages présentés et être sensibilisés aux conséquences de leur délit sur autrui.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Cette année encore, un atelier de cuisine s'est tenu au cours duquel les résidents ont appris à préparer des mets divers : cuisson de pâtes alimentaires, préparation de pâte à pizza, cuisson de frites maison et préparation d'une poutine maison, de sucre à la crème, de brownies, la fabrication de chocolats, la préparation d'une sauce à spaghetti et de boulettes de viande. La décoration du traditionnel sapin de Noël, la mise en place du village de Noël et la décoration de l'immeuble sont venues égayer la période des fêtes.

Enfin, une activité de jardinage visant la mise en place d'un jardin comportant des fines herbes et des légumes a eu lieu tout au cours de l'été. Elle permet aux résidents de prendre conscience des bienfaits de la saine alimentation et de ce qu'implique l'entretien d'un potager.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE BIEN-ÊTRE

Malgré le contexte sanitaire, les résidents ont eu une chance inouïe cette année, soit celle de participer à une activité de pêche sur glace au Village Nordik du Port de Québec (Bassin Louise). Ils ont ainsi pu vivre une expérience hivernale excitante et novatrice sur un site exceptionnel. Elle fut une opportunité d'apprendre à pêcher pour ceux qui n'avaient pas d'expérience préalable.

En 2020-2021, nous avons poursuivi nos activités hebdomadaires de yoga avec l'enseignante et formatrice, Caroline Genois. Cette activité est des plus bénéfiques pour bon nombre de nos résidents qui présentent un niveau d'anxiété important. Il est fascinant de constater leur intégration du vocabulaire associée à cette pratique : pleine conscience, présence à soi, etc.

Nous avons également eu le privilège de bénéficier de séances de Cross-fit avec l'entraineur Willy Fernandes- Dickner à La Maison Painchaud.

Notre intervenante communautaire, Josée, a aussi organisé à plus d'une reprise, une activité intitulée « Malgré le confinement, on reste actif! ». Cette activité de marche avec GPS et podomètre a permis aux résidents de se mettre au défi et de garder la forme et le moral malgré la pandémie et les restrictions qui avaient cours.

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année 2020-2021, nous avons organisé des soirées de jeux de société visant à socialiser, à développer de nouveaux intérêts et à susciter le travail intellectuel. Un tournoi de billard a aussi eu lieu et visait l'apprentissage d'une saine compétition. Une soirée entourant le visionnement du Superbowl XLVII a eu lieu au salon. Il a été agrémenté des traditionnelles ailes de poulet! Les résidents ayant misé sur l'équipe gagnante ont pu choisir l'un des repas au menu et leur choix s'est arrêté sur le boeuf Wellington qui fut préparé par notre équipe de cuisiniers. Nos résidents ont également été invités à bénéficier de coupes de cheveux gratuites offertes par Darick Forgues. du Barber Shop. De plus, notre traditionnelle soirée de Noël 2020 a eu lieu au CRC en raison de la COVID-19. Nous avons pu bénéficier des services d'un traiteur et d'un succulent repas. Quelques jeux ont été animés par nos intervenantes communautaires, dans le respect des mesures sanitaires. La soirée a été couronnée par la remise de présents. La célébration de Noël permet non seulement de passer un moment agréable tous ensemble. mais également de briser l'isolement et de développer des messages internes positifs relativement à cette période de l'année.

CUISINE COMMUNAUTAIRE

Quelques activités de cuisine communautaire ont eu lieu à La Maison Painchaud, dont un souper barbecue pour souligner la Saint-Jean Baptiste et apprendre à célébrer dans la sobriété. Un buffet a également été servi les 24 et 31 décembre aux résidents n'ayant pas de ressources externes.

En ce qui concerne les activités culturelles, une soirée de cabane à sucre a été organisée par notre personnel avec la collaboration de l'équipe de cuisiniers. Un repas de style « cabane à sucre » a été offert. Nous avons tenté de préparer de la tire sur la neige, mais les conditions climatiques particulièrement clémentes n'ont pas permis au sirop bouilli de s'agglutiner.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Au cours de l'année 2020-2021, nous avons offert des activités de création littéraire avec l'animateur Xavier Cadenas Gobeil. L'objectif était de prendre conscience du potentiel créatif de chacun, d'apprendre à utiliser les mots pour exprimer ses pensées et ses émotions. Les participants ont pu apprendre à s'exprimer par la poésie, le rap ou le slam.

Les résidents ont aussi pu assister à l'exposition Imagine de Van Gogh. Ils ont eu la chance de vivre une expérience immersive viscérale où ils ont été plongés dans un monde d'images et de musique.

Grâce à la présence de notre stagiaire en technique d'intervention délinquance, nous avons pu dispenser des cours d'espagnol sur une base hebdomadaire aux résidents du CRC. Il s'agissait de cours d'introduction comportant des exercices individuels et en groupe.

Une fois de plus, des ateliers d'initiation au théâtre, animés par Dominique Deblois, intervenante aux programmes, ont été offerts. Par le biais d'exercices d'art dramatique, les résidents ont été invités à créer un objet théâtral, à connecter avec une vérité libératrice, à définir un personnage, à exprimer leurs émotions, à découvrir le dessin musical et à partager leur vécu. Leur talent, leur sérieux et leur authenticité demeurent gravés en nos mémoires.

Nous avons également offert des ateliers portant sur l'apprentissage du jeu théâtral (Projet Renaissance) ayant pour objectif thérapeutique le développement de la confiance en soi en sortant de sa zone de confort, et par l'exploration et la libération de ses émotions.



VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

« ÉDUCATIF ET LE POUVOIR DU « JE PEUX » ET « ÊTRE POSITIF » SONT LA CLÉ DU SUCCÈS. »

« FUN ET PRATIQUE POUR L'EXPRESSION DE SOI. J'AI VRAIMENT TRIPPÉ! J'APPRENDS BEAUCOUP! »

« J'AI TRÈS AIMÉ L'ATELIER DE CUISINE AVEC LA BÉNÉVOLE ET LE GROUPE! »

« SUPER LE FUN. INSPIRANT! »

« MERCI! TRÈS BON DOCUMENTAIRE »

« JE VAIS LE METTRE EN PRATIQUE DÈS MAINTENANT! »

« ENCORE UNE FOIS TRÈS RELAXANT ET TRÈS ÉNERGISANT! »

« C'EST INTÉRESSANT! »

« EXCELLENT COACH. À REFAIRE ABSOLUMENT! »

« C'EST MERVEILLEUX! JE VAIS M'INSCRIRE APRÈS MON SÉJOUR! »

« PARFAIT PLAISANT, BON POUR LE CORPS. »

DES FORMATIONS SUR MESURE

Dans le but d'assurer une intervention de qualité auprès de la clientèle contrevenante, d'offrir des outils aux intervenants qui répondent aux exigences de leur pratique et de contribuer au savoir, au savoir-faire et au savoir-être de ces derniers, La Maison Painchaud offre un programme de formation continue à ses intervenants et à ses gestionnaires.

EN 2020-2021, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS FORMATIONS ET WEBINAIRES :

→ DU 1^{er} AVRIL AU 6 JUIN 2020 EXCEL (CFP LIMOILOU)

Participant: Sylvain Lemay

La formation *Excel* est une formation asynchrone en ligne permettant d'acquérir de nouvelles connaissances! Elle amène à comprendre ce logiciel dans sa globalité et permet de développer davantage ses compétences afin de faciliter le travail au quotidien et d'augmenter la productivité!

→ LE 28 MAI 2020

DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE (GRIS QUÉBEC)

Participants : Mitchell Bennett, Dominique Deblois, Christine Marcotte

Le but de ce webinaire vise à permettre aux participants d'accueillir la diversité sexuelle et de genre dans notre milieu de vie. Il a également pour but de renseigner les intervenants sur les concepts de base et les bonnes pratiques.

→ LE 3 JUIN 2020

AÎNÉS ET TOXICOMANIE (UMONCTON)

Participante: Marie-Christine Girard

Ce webinaire vise à faire l'état des connaissances actuelles sur les aînés et la toxicomanie en explorant les causes et les conséquences uniques à cette population pour ensuite discuter des défis à venir concernant le vieillissement de la population, les futures cohortes d'aînés et l'état actuel du système de santé publique. Quelques stratégies et pistes de solutions sont ensuite discutées pour mieux accompagner et intervenir auprès de cette population.

→ LE 22 JUIN 2020

COMPRÉHENSION ET INTERVENTION EN GESTION DE LA COLÈRE, VIOLENCE ET AGRESSIVITÉ (ASRSQ)

Participantes : Mitchell Bennett, Stéphanie Clément, Sofia Erchiqui-Martel, Marie-Christine Girard, Christine Marcotte

Cette formation a pour but, d'une part, d'aider les intervenants à mieux comprendre les enjeux inhérents aux problématiques de gestion de la colère, de l'impulsivité, de l'agressivité et de la violence. D'autre part, cette formation a également comme objectif de présenter l'approche centrée sur les émotions et les besoins relationnels ainsi que son application pratique dans divers champs d'interventions quant à la gestion de la colère.

→ LE 26 JUIN 2020

SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE (UMONCTON)

Participante: Marie-Christine Girard

Ce webinaire gratuit a pour objectif de reconnaître les enjeux et défis rattachés à l'intervention en toxicomanie auprès d'une clientèle qui présente un problème de santé mentale. Les défis sont nombreux : poser un diagnostic, maintenir les clients dans le traitement, vaincre les préjugés, déterminer une ressource d'aide appropriée, développer la motivation, etc. La consommation apparaît à la fois comme une solution et une conséquence au problème de santé mentale.

→ LES 3 ET 10 SEPTEMBRE 2020

RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE (CFSQ)

Participantes: Christine Marcotte, Myriam Sauvé

Cette formation vise le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LE 10 NOVEMBRE 2020

L'ABC D'UN PLAN DE COMMUNICATION (ESPACE OBNL)

Participante : Christine Lamarche

Cette formation vise à présenter et à approfondir de manière concrète les avantages de préparer un plan de communications. Quelques outils de planification stratégique (Audit, SWOT), les dix étapes de la réalisation du plan de communications et le rôle du consultant dans l'accompagnement du gestionnaire sont également survolés.

→ LE 11 NOVEMBRE 2020

GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT ALIMENTAIRE (MAPAQ)

Participant: Pierre Dallaire

Les objectifs de cette formation sont de maintenir un système de prévention et de contrôle en vue de garantir l'innocuité des aliments

→ LE 13 NOVEMBRE 2020

L'UTOPIE DU COURAGE MANAGÉRIAL (CRHA)

Participante: Christine Lamarche

Cette formation destinée aux gestionnaires a pour but de repenser la gouvernance et la responsabilisation collective.

→ LE 18 NOVEMBRE 2020

IDÉES RADICALES ET RIGIDES : FAVORISER LA RÉINSERTION (ASRSQ)

Participante : Esther Raymond

La formation vise à outiller les intervenants afin qu'ils puissent engager le dialogue avec un usager qui a des pensées radicales et rigides. On y aborde comment adapter son intervention auprès d'une personne qui adhère à des idéologies extrémistes et à des propos haineux ou complotistes.

→ LE 24 NOVEMBRE 2020

INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DE BONNES PRATIQUES (CPS)

Participantes: Jennifer Cantin, Maude Paré Cardinal

La formation Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques utilise différentes stratégies d'enseignement efficaces pour favoriser le développement des compétences comme les jeux de rôles, les études de cas ou les échanges de groupe. Le programme est accrédité par la SOFEDUC (Société de formation et d'éducation continue), une reconnaissance officielle qui témoigne de la qualité en matière de planification, d'organisation, d'exécution et d'évaluation des activités de formation.

→ LE 26 NOVEMBRE 2020

LA MANIPULATION : LA DÉTECTER, S'EN PRÉMUNIR, INFLUENCER AVEC INTÉGRITÉ (ASRSQ)

Participante: Gabrielle Beaulieu

En intervention, nous sommes tous conscients que notre clientèle a plusieurs caractéristiques typiques, dont la tendance naturelle au mensonge et à la manipulation pour arriver à leurs fins ou éviter les conséquences. Cet atelier explore les différentes formes de manipulations courantes, dont celles dans le monde dit social, et celles plus subtiles et pernicieuses qu'il faut s'habiliter à détecter. La formation enseigne comment détecter les types de manipulation pour percevoir la plus pernicieuse et s'en prémunir comme intervenant, autant en regard de la clientèle que dans nos interventions afin d'être en mesure d'influencer avec intégrité le changement.



→ LE 27 NOVEMBRE 2020

LES EXPÉRIENCES DE JUSTICE RÉPARATRICE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE (CICC)

Participantes: Mitchell Bennett, Jennifer Cantin

Dans le cadre de la Semaine des victimes et des survivants d'actes criminels, ce webinaire vise à sensibiliser au vécu des personnes victimes de violence sexuelle, à l'option de la justice réparatrice pour celles-ci et mieux connaître leurs expériences dans ce processus.

→ DE SEPTEMBRE 2020 À MARS 2021

SUPERVISION CLINIQUE DES CHEFS D'ÉQUIPE (SYLVIE BÉDARD, T.S. SEXOLOGUE ET ENSEIGNANTE)

Participantes : *Marie-Christine Girard, Maude Paré Cardinal*

De la supervision clinique personnalisée visant le développement et le maintien des compétences et de l'expertise des chefs d'équipe a été offerte tout au long de l'année 2020-2021.

→ LES 14 ET 15 JANVIER 2021 DÉCLARATION DE FIN D'ANNÉE

Participante: Marie-Claire Caron

L'information contenue dans le séminaire Déclaration de fin d'année aide les professionnels à se préparer aux changements qui auront une incidence sur leur organisation, notamment la bonification du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

→ LES 25 FÉVRIER 2021

LES DIFFÉRENTS RÔLES D'ACCOMPAGNEMENT (AXXIO)

Participantes: Jennifer Cantin, Christine Lamarche

Les objectifs de cette formation sont d'affiner les connaissances des différents types d'accompagnements en ressources humaines soit le rôle-conseil, le codéveloppement, le mentorat, le parrainage et le coaching.

→ LE 19 FÉVRIER 2021

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Participants: Gabrielle Beaulieu, Mitchell Bennett, Ann Mei Boisjoly-Martin Ann-Sophie Boivin, Jennifer Cantin, Stéphanie Clément, Noémie Fontaine-Samson, Elora Gauvin, Gabrielle Labbé Picard, Josée Laflamme, Christine Lamarche, Christine Marcotte, Valérie Noël, Johanne Perreault, Esther Raymond

L'objectif de cette formation est de comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense associés afin de mieux intervenir auprès de la clientèle contrevenante et adapter l'intervention.

→ LE 18 MARS 2021

TRANSFERT DE COMPÉTENCES (AXXIO)

Participante : Christine Lamarche

L'objectif de cette formation est d'outiller les gestionnaires dans le contexte actuel du marché de l'emploi. La question du transfert des compétences est au coeur des préoccupations des entreprises au Québec, dans un contexte de pénurie appréhendée de la main-d'oeuvre qualifiée. Préserver les compétences et les connaissances des travailleurs est un enjeu actuel majeur. Les entreprises devront remplacer les travailleurs qualifiés et compétents, qui prennent leur retraite afin de maintenir le niveau actuel de sécurité et d'efficacité des opérations, combiné à des enjeux de positionnement dans un marché en constante évolution.

→ LE 19 MARS 2021

LA CHARGE TRANSFÉRENTIELLE

Participantes : Gabrielle Beaulieu, Mitchell Bennett, Ann Mei Boisjoly-Martin, Ann-Sophie Boivin, Noémie Fontaine-Samson, Gabrielle Labbé Picard, Josée Laflamme, Christine Lamarche, Christine Marcotte, Valérie Noël, Johanne Perreault

Cette formation permet aux intervenants de reconnaître et de comprendre les principales manifestations du transfert et du contre-transfert, d'identifier leurs perceptions, leurs réactions et leurs expériences personnelles et de convenir de la nécessité de développer des moyens pour mieux le gérer.

→ LES 25 MARS 2021

AFFIRMATION DE SOI : DIRE NON SANS TOUT CASSER! (AXXIO)

Participante: Christine Lamarche

L'objectif de cette formation vise à exprimer ses idées, ses opinions et ses valeurs personnelles avec tact et diplomatie. Il explore différents comportements notamment la soumission, l'agression et la manipulation.



TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

UN JEUNE ENFANT DEMANDE À SON GRAND-PÈRE CE QU'IL Y A DANS LE COEUR DE L'HOMME. LE VIEIL HOMME LUI RÉPOND : « DEUX LOUPS, UN NOIR ET UN BLANC. » L'ENFANT DEMANDE LEQUEL DES DEUX EST LE PLUS FORT. L'HOMME LUI RÉPOND : « CELUI QUE TU VAS NOURRIR. »

- Citation d'un résident de La Maison Painchaud

TÉMOIGNAGE D'UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN PERMISSION DE SORTIE PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE, ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD EN 2020-2021.

« À mon arrivé à La Maison Painchaud, j'ai été agréablement surpris par l'accueil et l'aménagement. J'étais content de quitter la détention. J'étais conscient que ce ne serais pas la liberté totale et qu'il y aurait beaucoup d'encadrement, mais pas autant ; la situation que la COVID provoquait, amenait son lot de contraintes.

Pour commencer, ce n'était pas trop difficile d'être mieux que la détention, mais rapidement, je me suis rendu compte que les règlements entourant la COVID m'agaçaient énormément. Cela a, au bout du compte, énormément travaillé mon « lâcher prise », mon impulsivité, ma gestion des émotions et de l'autorité. J'en ressors avec des outils supplémentaires pour ces points qui étaient à travailler.

Mes cours avec Lina furent pertinents, pas tous intéressants, mais pertinents. Celui sur la consommation m'a aidé à identifier les émotions, lieux et situations à risque pour une récidive peu probable mais quand même possible. J'ai mieux compris pourquoi j'avais « besoin » de consommer, quels besoins étaient mal comblés. Il y avait même un petit côté scientifique dans son cours. Son cours sur l'estime personnelle était particulièrement « sur la coche » car j'ai pu bénéficier de l'effet des discussions de groupe. J'ai réappris à aimer qui je suis, ne pas mettre une étiquette sur qui je suis. Mon délit va à l'encontre de mes valeurs et je commence à comprendre pourquoi certains évènements passés, certains besoins mal comblés m'ont poussé à aller à l'encontre de ces valeurs.

Les intervenantes n'agissent pas tous de la même manière avec les résidents, même si elles suivent les mêmes directives. Certaines sont strictes, froides et d'autres sont plus compréhensives et s'expliquent mieux. J'ai eu la chance d'avoir la meilleure. Avec de la patience et en respectant mes conditions et les règlements, j'ai eu le droit graduellement à retrouver ma liberté.

Pour résumer, mon séjour à La Maison Painchaud ne fut pas une partie de plaisir tout le temps, mais il m'a aidé à retrouver le contrôle sur ma vie, étape par étape. Je ne me rappelle pas avoir été aussi bien dans ma peau. Ma vie est en ordre.

Merci »

Anonyme, résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2020-2021, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

« Comment décrire mon cheminement à La Maison Painchaud?

Je pourrais dire que pour mon cas c'est un passage incontestable vers un avenir meilleur.

Bien sûr comme tout bon mode de vie en communauté nous subissons les hauts et les bas et les sentiments de tous et chacun, intervenant inclus. Cependant c'est loin d'être négatif car cela fait partie de la vie et nous permet de se retrouver comme personne avec le soutien des intervenants.

J'étais une personne qui avait perdu le chemin de la raison, de mes valeurs et je me souvenais plus de qui j'était comme individu. Les programmes PRISME et S'AIMER m'ont permis de voir les erreurs de parcours que j'ai fait dans ma vie qui m'ont déséquilibré. Le groupe d'accueil et de réintégration sociale (GARS) m'a permis de revivre mes sentiments intérieurs que j'avais ignorés depuis plusieurs années, résultat de blessures du passé. Mes sentiments font partie intégrante de moi et il faut les ressentir pour comprendre les autres et être équilibré dans ce que nous faisons.

Chaque personne que j'ai rencontré dans cette maison autant intervenant que résident m'a fait grandir. Ils m'ont réouvert l'esprit que j'avais tant fermé sans m'en rendre compte moi-même. Parfois la vie passe tellement vite que nous ne prenons pas le temps de nous ressourcer et de réfléchir. Cette maison permet de le faire.

C'est avec fierté que je peux dire que je suis heureux d'avoir découvert cet endroit. Ce passage n'est pas toujours facile pour certains, mais ave la volonté d'être bien avec soi-même et le petit coup de pouce de cette maison, les résultats peuvent être bénéfiques.

Merci à La Maison Painchaud. »

Anonyme, résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2020-2021, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

« Mon passage à La Maison Painchaud a été bénéfique pour moi. Au début, j'étais renfermé sur moi-même et j'avais de la difficulté à exprimer mes sentiments. J'ai même eu 2 bris de conditions, mais avec le bon travail des intervenantes et de mon agente de libération conditionnelle qui ont cru en mon potentiel de réinsertion, j'ai entamé un changement de mentalité ce qui a fait ressortir la nouvelle personne que j'aspire à devenir dans le futur. À la suite de ces changements, je peux aujourd'hui bénéficier de ma libération conditionnelle totale alors un gros merci à toute l'équipe de Painchaud. »

Anonyme, résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2020-2021, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ PROJET COMMUNAUTAIRE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

« La Maison Painchaud m'a permis d'approfondir ma connaissance de soi et de corriger des points faibles flagrants et d'en percevoir d'autres plus subtils. J'ai pu raffiner le but acquis en prison, car l'adaptation à la vie en société apporte son lot d'expériences qui nécessitent des ajustements. Pour pouvoir réussir notre réinsertion sociale nous avons, à un point ou un autre, besoin de demander de l'aide, ce qui n'est pas toujours facile.

La Maison Painchaud a réussi à créer un climat de confiance et d'ouverture entre résidents et intervenants, ce qui facilite le dialogue franc et transparent.

J'ai personnellement eu des difficultés à l'intégrer au départ. J'ai été écouté et La Maison Painchaud a pris la décision de s'aiuster en placant ma réussite en priorité. »

Anonyme, résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2020-2021, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

« Mon passage en transition à La Maison Painchaud a été plus que positif. Ce temps d'arrêt permet de réfléchir sur soi-même. Cette prise de conscience que l'on ne ferait pas autrement nous aide à réaliser que nous avons des blessures que nous camouflons par des mécanismes de défense.

Le professionnalisme des intervenants nous dirige vers des chemins que nous évitons afin d'esquiver nos problèmes.

La Maison Painchaud, merci de m'ouvrir la voie vers un chemin qui aide à guérir et à grandir.

Merci beaucoup pour votre excellent travail. »

Anonyme, résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE COEUR!

Au terme de l'année 2020-2021, notre équipe compte 22 employés réguliers :

- · L'équipe de direction: deux membres;
- · L'équipe de l'hébergement: six membres;
- L'équipe des programmes: deux membres ;
- · L'équipe du suivi en milieu ouvert: cinq membres;
- · L'équipe de l'intervention communautaire: trois membres;
- L'équipe du service alimentaire: quatre personnes.

Multidisciplinaire, notre équipe d'intervention est composée d'éducatrices spécialisées, de criminologues, de conseillères d'orientation, de travailleuses sociales et de psychoéducatrices.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège d'avoir des bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

En 2020-2021, La Maison Painchaud a eu l'occasion de fournir des stages d'études à Mmes Elora Gauvin, Ann-Sophie Boivin, Annabel Leclerc, Fabiola Berenice Ruiz Riviera et Maude Rousseau. Ils ont pu partager notre quotidien et contribuer à notre mission.

Des bénévoles sont également venus prêter main forte en offrant leurs services. Il s'agit de Jacinthe Marquis, Xavier Cadenas Gobeil, Darick Forgues, Ann-Sophie Boivin, Florence Gagnon, Elora Gauvin et Ann-Sophie Caron.



NOTRE PERSONNEL

ADMINISTRATION

Christine Lamarche, directrice générale Marie-Claire Caron, responsable de la comptabilité et de la paie

DIRECTION CLINIQUE

Poste vacant

HÉBERGEMENT

Maude Paré Cardinal, chef d'équipe

INTERVENANT-ES

Gabrielle Beaulieu Stéphanie Clément Rosemary Lafrance-Déry (maternité) Valérie Noël Esther Raymond

SUIVI EN MILIEU OUVERT (SMO) ET AUX PROGRAMMES

Jennifer Cantin, chef d'équipe

INTERVENANT-ES

Mitchell Bennett Christine Marcotte Ann-Mei Boisjoly Martin Marie-Christine Tremblay (maternité)

INTERVENANT-ES AUX PROGRAMMES

Lina Cloutier Gabrielle Labbé-Picard (en transition) Dominique Deblois

INTERVENANT-ES COMMUNAUTAIRES

Noémie Fontaine-Samson Josée Laflamme

CUISINE

Louise Belley
Pierre Dallaire
Caroline Genois
(également enseignante et formatrice de yoga)
Maxime O'Leary

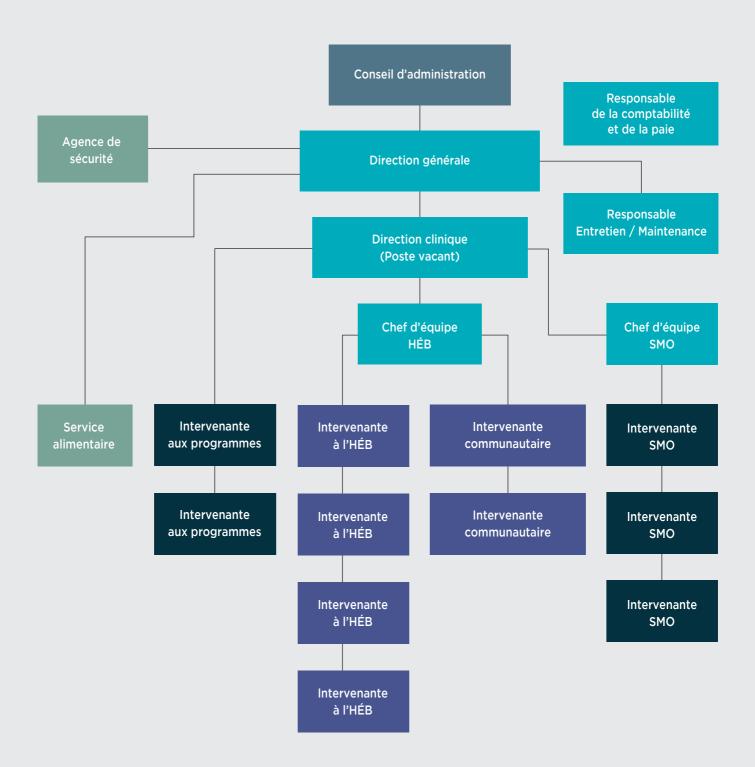
ENTRETIEN / MAINTENANCE

René Quimper, responsable

AGENTS DE SÉCURITÉ

Mathieu Robitaille, *superviseur* Pierre Bruneau Alexandre Leclerc Jonathan Côté

ORGANIGRAMME



RÉINSERTION SOCIALE HÉBERGEMENT SUIVI EN MILIEU OUVERT PROGRAMMES ET ATELIERS



T 418 661-0203 **F** 418 661-7443

1415, avenue Saint-Pascal, Québec (Qc) G1J 4R1 et 1045, chemin Sainte-Foy, Québec (Qc) G1S 2L8